## MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR A VEGETAUX



A titre expérimental en 2024, la commune de Traize met à disposition gratuitement aux habitants un broyeur à végétaux qui sera utilisé par M. Alexandre Page, employé communal.

Ce matériel permet de broyer tout type de végétaux entre 1 et 8 cm de diamètre.

Le broyat obtenu permet de pailler le jardin et limiter ainsi les herbes indésirables, l'évaporation, le tassement et le ruissellement.

## Conditions:

- Inscription préalable en mairie avant le 15 avril 2024
- Préparation des branches coupées sur votre terrain accessible par un véhicule
- Installation d'un bac de récupération du broyat
- Présence d'une personne le jour de l'intervention pour aider l'employé communal

Renseignements et inscription en Mairie de Traize

Tel: 04 79 65 95 34 mairietraize@wanadoo.fr